

Quelle politique cyclable pour Tarbes demain ?

Questionnaire à destination des listes candidates aux élections municipales pour la ville de Tarbes en 2026

Ce questionnaire a été co-construit par les deux associations vélo locales : Collectif Cyclomotivé 65 et Vélorution Tarbes.

Veuillez indiquer le nom de votre liste :

A chaque ligne, répondez par OUI ou par NON, puis développez votre réponse en tenant compte des indications présentes.

N°	Mesure	Réponse courte (OUI / NON)	Réponse détaillée
ORGANISATION DE LA MAIRIE			
1	Pour rendre une ville cyclable, et marchable, l'Ademe préconise un investissement à hauteur de 30€ par habitant et par an (lien ici , voir page 9). Sur quel montant d'investissement par habitant et par an êtes-vous prêt à vous engager ?		
2	Nommer une ou un adjoint aux mobilités. Avec quel périmètre d'action : voirie, stationnement, transports publics, plan communal de mobilité (ex PDU)...		
3	Garantir la consultation régulière des cyclistes (notamment des associations locales) de la conception à la réalisation des projets. Utiliser les données du Baromètre Vélo 2025 (lien ici)		
4	Faire la promotion du vélo comme moyen de déplacement (campagne de communication, sensibilisation, ...). Comment ?		
5	Mettre en place un système de retour d'utilisateurs (ligne téléphonique, mail, technicien, application...) pour les questions de mobilité avec un suivi transparent		
PROJETS STRUCTURANTS			
RESEAU VELO STRUCTURANT			
6	Rendre chaque établissement scolaire accessible à vélo en sécurité pour les parents et les enfants (de la zone d'habitat à l'école de rattachement). Ecoles maternelles, primaires, collèges, lycées et pôles universitaires		
7	Avoir des axes cyclables structurants efficaces et sécurisés entre les zones d'habitat, de travail, de loisir et commerciales à Tarbes. Lesquels ?		
8	Aménager une liaison continue vers chaque commune limitrophe. S'associer aux différentes collectivités locales (communes limitrophes, CATLP) pour un réseau vélo structurant au niveau de la Communauté d'Agglomération. Création/aménagement d'ouvrages (sur/sous la voie de chemin de fer, sur l'Adour etc.) adaptés et sécurisés pour les cyclistes et piétons		

9	Mettre en œuvre/réaliser le plan vélo adopté par la Ville en juillet 2024 ou tout ou partie du plan vélo associatif RéVéTa (Réseau Vélo Tarbais par Vélorution Tarbes, lien ici) en conservant l'objectif de réalisation à 10 ans prévu lors du vote du projet actuel ?		
APAISEMENT DE LA CIRCULATION			
10	Instaurer une zone 30 dans toute la ville (voir ville30.org). Garantir la mise en place de DSC (double sens cyclable) à mimima dans les zones 30		
11	Sensibiliser les usagers de la route (automobilistes, deux-roues motorisées, chauffeurs de bus) à prendre en compte les cyclistes. Comment ?		
12	Proposer plus de parkings relais autour de la ville et les rendre attractifs. Proposer des navettes électriques et gratuites vers le centre-ville avec campagnes d'information.		
13	Diminuer le nombre de places de stationnement voiture sur voirie en plein centre-ville (notamment si création de parkings relais)		
14	Organiser des journées sans voiture en ville pour encourager l'usage des transports en commun et des mobilités actives. Préciser la fréquence et le périmètre		
15	Améliorer le service de vélo-taxi (visibilité, nombre, jours d'utilisation etc.) Proposer un service de rapatriement des courses vers les arrêts de la navette par exemple		
16	Proposer une ZTL (Zone à Trafic Limité) dans une partie de la ville de Tarbes. Sur quel périmètre et avec quelles modalités ?		
PIETONISATION			
17	Piétonnisation permanente des rues commerçantes : Foch, Brauhauban, de Verdun à Marcadieu		
18	Piétonniser/Apaiser d'autres rues. Précisez quel périmètre.		
19	Instaurer des "rues aux écoles" pour sécuriser les déplacements des enfants : seules les personnes se déplaçant activement (marche/vélo) ont accès à la rue devant l'école. Cela permet une sécurisation des abords des écoles pour les enfants et une amélioration de la qualité de l'air pour tout le monde.		
MAISON DU VELO			
20	Créer une Maison du Vélo : locaux alloués aux associations ou à un service de la Ville, vélo-école, service de location (VAE, vélos cargos, vélos pliants, vélos adaptés à différents handicaps etc.), réparation, atelier participatif...		
21	Mettre en place un système de location/prêt de vélos de ville, avec ou sans AE, pour une courte, moyenne ou longue durée. Proposer une offre avec des tarifs adaptés aux publics visés.		

22	Porter le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) dans les écoles primaires. Avec quels moyens et quel budget ? (prêt flotte vélo taille enfants...)		
23	Inciter au voyage à vélo via des informations, prêt/location de matériel approprié (la Véloroute 81 passant par Tarbes relie l'océan à la mer)		
	GARE MULTIMODALE		
24	Création d'un passage (passerelle ou passage souterrain) pour les piétons et les cyclistes afin de relier le Nord de Tarbes à la gare et au centre-ville		
25	Création d'une gare multimodale : déplacer la gare de bus de l'agglo à la gare ainsi que la gare de bus scolaires. Créer un parking relais au nord pour désencombrer le centre-ville. Créer des parkings vélo longue durée sécurisés et des service (réparation...). Créer un parvis piéton végétalisé.		
26	Repenser la circulation de l'avenue du Maréchal Joffre devant la gare pour apaiser le parvis et permettre un itinéraire rapide et sécurisé pour les piétons et les cyclistes (et les touristes) de la gare vers le centre-ville. Ou créer une trémie avec parking souterrain pour une continuité piétonne entre la gare et le centre-ville		

VOIRIE			
27	Revoir le plan de circulation de la ville (plan communal de mobilité, ex PDU)		
28	Lors des réfections de voirie, pour les aménagements cyclables et piétons, respecter les recommandations du CEREMA et la législation en vigueur (article L. 228-2 du code de l'environnement par exemple) malgré les éventuelles oppositions des riverains		
29	Prendre des mesures concrètes pour faire respecter les voies cyclables existantes (stationnement gênant, travaux, marché, ...). Lesquelles ?		
30	Continuer la mise en place des cédez-le-passage cyclistes aux feux (panneaux M12 adaptés à chaque carrefour, pas uniquement des M12d). Quand ? Avec des sas vélo ? Avec des bandes cyclables permettant de rejoindre les sas même si plusieurs automobilistes attendent déjà au feu ?		
31	Aménager les intersections et giratoires pour sécuriser et faciliter leur franchissement par les piétons et cyclistes (carrefour à la hollandaise, priorisation des cyclistes et piétons via des trottoirs traversants etc.) Lesquelles en priorité ?		
32	Assurer l'entretien et le nettoyage des voies cyclables existantes, efficace, régulier et réactif. Comment ?		
33	Supprimer les places de stationnement en amont des passages piétons (obligatoire avant le 31/12/2026) et intégrer des stationnements vélo protégés à la place ?		
STATIONNEMENT VELO			

34	Proposer des garages à vélos sécurisés pour le stationnement 24H/24 en centre-ville et habitats collectifs (badge/code ?, lieux ?) et des prises électriques pour les VAE		
35	Installer des arceaux vélo (possibilité d'attacher le cadre et les 2 roues au point fixe, sceller les arceaux et non les boulonner etc.) cf le guide du stationnement vélo de la FUB. lien ici Augmenter significativement le nombre d'arceaux vélo avec répartition pertinente aux points utiles (combien, où ?)		
36	Permettre le stationnement vélo abrité dans chaque école, autour des marchés, devant chaque équipement (sportif, culturel, loisir, ...) et administration publique.		
37	Séparer le stationnement motos et vélos		

SERVICES

38	Soutenir des services de réparation vélo en ville (professionnels, associations, ...). Comment ?		
39	Augmenter le nombre de stations de VLS (vélos en libre service) et donc de vélos - discussion nécessaire avec la CATLP pour le nombre et les lieux d'implantation		
40	Implanter des bornes de réparation (gonflage, petit outillage,...).		
41	Equiper les bus et cars avec des porte-vélos et en faire la publicité (quels bus/lignes, quels horaires etc.) et autoriser l'emport de vélos pliants et non pliants dans les bus et cars		
42	Avec la CATLP, améliorer la performance du réseau de transport en commun pour qu'il devienne une vraie alternative à la voiture individuelle. Comment ?		